RÉUNION DU BUREAU DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Paris (France)
- 31 janvier au 2 février 2018

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF
- M. Daniel Cloutier[1], chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une première fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La Section du Québec occupe la présidence de l'APF depuis juillet 2017, et ce, pour une durée de deux ans.

THÈMES

- Audition de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), M. Adama Ouane
- Composition de l'Assemblée
- Rapport d'activités du secrétaire général parlementaire
    - Bilan des activités du second semestre 2017
- Coopération parlementaire
    - Programmation pour 2018
    - Plans de développement multilatéral parlementaire
    - Programme des jeunes parlementaires francophones
- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2018
- Travaux des commissions et du Réseau des femmes parlementaires

[1] Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- Rapport de la mission d'information et de contact au Burundi
- Organisation de la 44e Session de l'APF
- Distinctions remises par l'APF
- Relations avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire la promotion des prochaines activités de coopération et de l'APF qui se tiendront à Québec, en 2018.
- Soutenir la tenue de la 4e édition du Programme international pour les fonctionnaires parlementaires qui se déroulera à Dakar, en juin 2018, à l'initiative de l'ANQ.
- Présenter le programme de la 44e Session de l'APF qui se déroulera à Québec en juillet 2018.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a rassemblé une trentaine de parlementaires issus des quatre continents. Elle a été présidée par M. Jacques Chagnon en sa qualité de président de l'APF.
- Le Bureau a entériné la décision de la Section française de nommer M. Jacques Krabal, député français, au poste de secrétaire général parlementaire.
- Les membres du Bureau ont donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Cette demande d'adhésion devra être approuvée par l'Assemblée plénière lors de sa prochaine Session, en juillet 2018. Cette nouvelle adhésion renforcera la présence de l'APF dans la région Asie-Pacifique.
- Le Bureau a adopté la programmation 2018 de ses actions de coopération parlementaire qui prévoit une contribution financière de l'APF au Programme international de formation parlementaire (PIFP), ainsi que pour l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, qui aura lieu à Québec en juillet 2018. Le président de l'ANQ a pu informer les membres du Bureau des grands objectifs de ces programmes et inviter les parlements à y déléguer des fonctionnaires et des parlementaires.
- Les présidents de commissions et la présidente du Réseau des femmes parlementaires ont présenté la mise en œuvre du plan de la présidence portant sur le rôle des parlementaires dans la stratégie francophone numérique dans le cadre des travaux des commissions et du Réseau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres du Bureau ont examiné les situations politiques dans l'espace francophone. Des échanges soutenus ont notamment eu lieu entre les représentants de la Section belge et celle de la République démocratique du Congo sur la situation politique et sécuritaire de cet État et la tenue de la prochaine élection présidentielle congolaise.
- Le président de l'APF a présenté le rapport de la mission d'information et de contact qu'il a conduite au Burundi, en novembre dernier. Le Bureau a pris acte du rapport et a adopté une déclaration sur la situation politique au Burundi maintenant la mise sous observation de la Section et recommandant d'étudier la levée de la suspension de la coopération institutionnelle.
- Le Bureau a entendu le lieutenant-colonel Marc Léoutre, commandant de la gendarmerie de Metz, sur les questions de terrorisme.
- Le président del'ANQ a présenté les préparatifs de la 44e Session de l'APF qui se déroulera à Québec, du 5 au 10 juillet 2018. Celui-ci a présenté le programme et a proposé aux parlementaires le thème du débat général : « les bonnes pratiques des parlements à l'ère du numérique ». Il a en outre convié les présidents d'assemblées à une conférence des présidents et à un atelier conjoint avec les secrétaires généraux de leur parlement, qui se tiendront le 5 juillet prochain.
- Les membres du Bureau ont entendu une communication de Mme Margarit Yesagan, présidente de la section arménienne, sur la préparation du XVIIIe Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Erevan et ont décidé de présenter un avis de l'APF sur le thème du vivre ensemble.
- Le président de l'ANQ a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets abordés par le Bureau.
- Les membres du Bureau ont convenu que la prochaine réunion intersessionnelle du Bureau se tiendra à Bruxelles à l'hiver 2019, à l'invitation de la Section belge. Ils ont aussi accepté l'invitation de la Section ivoirienne de tenir la 45e Session de l'APF, à Abidjan, en juillet 2019.
- En marge des travaux du Bureau, le président de l'APF a rencontré l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, pour discuter de l'avenir de la collaboration entre l'APF et l'OIF en prévision de la signature de l'entente de financement avec cette organisation en mars prochain.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Le président de l'ANQ s'est également entretenu avec le président de l'Assemblée nationale française, M. François de Rugy. Ils ont discuté de la présidence de l'APF et des travaux à venir sur le numérique. Ils ont par ailleurs abordé la formation des filles, l'évolution démographique en Francophonie et en Afrique en particulier, ainsi que les phénomènes migratoires.

COÛT

Repas[2]	640,00 $
Hébergement	3 565,63 $
Transport[3]	9 376,31 $
Interprétation	0,00 $
Autres[4]	478,25 $
Total	**14 060,19 $**

[2] Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

[3] Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

[4] Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.